

2020-02

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2020

Convocation le 21 février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit février, à dix-neuf heures et trente-six minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.

Était excusé : Laurent LAGARDE

Secrétaire de séance : Anthony HENRAS

COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT
2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Jean-Pierre Georgeon, Adjoint au Maire présente le compte administratif 2019 de la commune et le compte de gestion 2019, ce dernier étant établi par la trésorerie de Puy L'Évêque

Le compte administratif et le compte de gestion du budget principal se résument ainsi (en Euros) :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
RÉSULTATS REPORTÉS		162 059.28	51 630.85			110 428.43
OP. DE L'EXERCICE	176 408.14	243 196.59	105 734.47	107 206.90	282 142.61	350 403.49
TOTAUX	176 408.14	405 255.87	157 365.32	107 206.90	282 142.61	460 831.92
RÉSULTAT DE CLÔTURE		228 847.73	50 158.42			178 689.31
RESTES A RÉALISER			19 197.26	28 381.47		9 184.21
TOTAUX CUMULÉS	176 408.14	405 255.87	176 562.58	135 588.37	352 970.72	540 844.24
RÉSULTAT DÉFINITIF		228 847.73	40 974.21			+ 187 873.52

2020-02

AR PREFECTURE

046-214600603-20200228-2020_002-DE
Regu le 03/03/2020

Le conseil municipal,
Après avoir entendu ce jour le compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2019
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

POUR MÉMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 162 059.28€
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 51 630.85€

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019

Solde d'exécution de l'exercice	- 1 472.33€
Solde d'exécution antérieur	- 51 630.85€
Solde d'exécution cumulé	- 50 158.42€

RESTES A RÉALISER AU 31/12/2019

Dépenses d'investissement	- 19 197.26€
Recette d'investissement	+ 28 381.47€
	+ 9 184.21€

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 50 158.42€
Rappel du solde des restes à réaliser	+ 9 184.21€
Besoin de financement total	- 40 974.21€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	+ 66 788.45€
Résultat antérieur	+ 162 059.28€
Total à affecter	+ 228 847.73€

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	40 974.21€
2/Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00€
3/Reste sur excédent de fonctionnement à reporter R002	+ 187 873.52€

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Le conseil municipal vote le compte administratif 2019 et affectation du résultat

POUR: 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le conseil municipal vote le compte de gestion 2019

POUR: 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

A CARNAC-ROUFFIAC

Le 28 février 2020

**Le Maire,
Albert CASTADOT**



Acte délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 03/03/2020
Le Maire, Albert Castadot